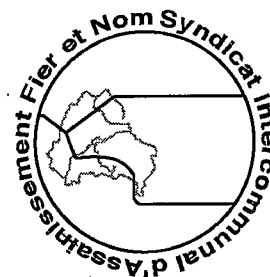


Mise en ligne le 12 mars 2026



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Le cinq mars deux mille vingt-six, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 24 février 2026

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 8

Nombre de délégués votants : 8

Résultats des votes : 4 pour BEBER FOSSE NET 2 pour SCAVI 0 contre 2 abstentions

Présents : Claire BARRIN, Angélique ASSIER, Sébastien BRIAND, Alain DREAN, Stéphane FAURE-HUDRY, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Graziella POURROY SOLARI, Serge VAN DE PUTTE.

Absents excusés : Grégory BAERT, Benjamin DELOCHE, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Didier LAPALUS, Joël VITTOZ.

Sébastien BRIAND a été élu secrétaire de séance.

Objet : MARCHÉ DE VIDANGE GROUPEE. DEL_021182026

La Présidente informe le Comité Syndical de la mise en concurrence des entreprises BEBER FOSSE NET, ORTEC et SCAVI pour le marché de vidange groupée.

La Présidente présente les diverses offres proposées par les entreprises.

Suite à l'analyse technique et financière des propositions, la Présidente met au vote à main levée les offres de la société SCAVI et de l'entreprise BEBER FOSSE NET.

Le Comité Syndical,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'offre de l'entreprise BEBER FOSSE NET,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention pour une durée de validité d'un an avec l'entreprise BEBER FOSSE NET.

Le cinq mars deux mille vingt-six.

Le Secrétaire de Séance,
Sébastien BRIAND

La Présidente,
Claire BARRIN

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 12/03/2026
- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 12/03/2026

La Présidente,
Claire BARRIN

